

JUSTE PRIX DU TRAVAIL ET SALAIRE

Alain DELEU, Président de la C.F.T.C.

NOTES

Les quelques réflexions ci-après veulent prendre en compte les textes fondamentaux de l'enseignement social de l'Eglise, notamment à partir de la présentation qui en est faite dans l'ouvrage "La doctrine sociale de l'Eglise" de Ricardo Antoncich et José Miguel Munàrriz (collection libération, Cerf, 1992). Elles se situent dans le contexte actuel des relations du travail dans la société française.

1. Le droit de vivre

En posant des questions comme : " quel est le juste prix du travail ? ", ou même " existe-t-il un juste prix objectif du travail, dans un marché déprimé de l'emploi : n'est ce pas tout simplement le prix du marché ? ", on renvoie en fait à la question du devoir de justice qui concerne la relation entre chaque employeur et chaque salarié. On peut dire que, dans le système capitaliste, le salaire est devenu traditionnellement le symbole principal de la justice sociale. Le souci de l'emploi, devenu de plus en plus pressant, n'est lui-même perçu comme prioritaire parce que c'est le moyen d'avoir un salaire et de gagner sa vie. On ne peut d'ailleurs probablement pas séparer droit à l'emploi et juste salaire, car il y a interaction économique entre ces deux éléments, et cela vaudrait d'être approfondi.

Le travail salarié n'est certes pas le seul moyen d'assurer sa subsistance. Mais il est actuellement l'expression concrète du droit de vivre dans nos sociétés économiquement développées pour le plus grand nombre de personnes. Il est de fait, pour beaucoup, le seul moyen de vivre décemment. Les signes d'évolution du salariat que l'on peut observer pour certains types d'activité (multi-activité, nouvelles formes de travail indépendant) méritent d'être analysés, mais ils sont encore loin de concerner une proportion vraiment significative de la population.

Qu'est-ce qu'un salaire ?

Dans le cadre d'un contrat de travail, le salaire est la rémunération donnée par l'employeur en contrepartie du travail fourni. Spontanément, le salarié français considère que son salaire correspond à ce qui figure en bas de sa feuille de paye, le salaire net.

La réalité est beaucoup plus complexe. Au fil de la construction du droit de la protection sociale, une part croissante du salaire a été mutualisée et différée. Cela a d'abord correspondu aux congés payés et aux indemnités de congés de maladie, mais aussi aux droits à pension de retraite et à la compensation des charges de familles, et à d'autres contributions complémentaires (aides au logement, aux transports...). C'est la raison pour laquelle on est fondé à contester le discours dominant sur le financement de la protection sociale, présentée seulement comme une charge qui handicaperait artificiellement les performances des entreprises.

Le chômage a toutefois bousculé cette conception de salaire différé, car le travail salarié couvre de plus en plus difficilement l'ensemble du financement des besoins sociaux de la population active. C'est pourquoi il a fallu élargir le financement de la protection sociale et il faudra continuer de le faire. Mais il s'agit d'un complément et non d'une substitution. La protection sociale doit rester pour les salariés un fruit de leur travail, d'où la nécessité de lui garantir un caractère mutualiste.

On peut élargir encore la réflexion. Dans une entreprise, le travail salarié peut contribuer à autofinancer l'accroissement de capital. Il est légitime que les salariés en reçoivent leur part. C'est la " participation ", qui a le précieux avantage de contribuer à resserrer les liens d'interdépendance entre les différents acteurs de l'entreprise. Cela peut contribuer à faire progresser la réalisation de communautés solidaires.

Le contexte économique, le poids du chômage, font évoluer les négociations salariales. De plus en plus, des questions d'emploi, de conditions et de temps de travail entrent dans le champ de préoccupation des négociateurs. La " modération " salariale sera acceptée par les négociateurs, en contrepartie d'une politique d'emploi plus dynamique.

2. Les fondements du juste salaire ?

Au delà de ces considérations, la notion de " juste salaire " repose sur une double reconnaissance : celle qu'il existe un dû à l'homme parce qu'il est homme, et celle qu'il existe un dû au travail de l'homme parce qu'il est travail d'homme. Il

faut donc distinguer deux aspects qui sont complémentaires et non pas contradictoires : le salaire minimum et le juste prix du travail.

Un dû à l'homme : la question du salaire minimum

Utiliser à temps plein la force de travail d'une personne, c'est la priver des autres moyens de subvenir par son travail à ses besoins et de ceux de sa famille. La rémunération qu'on lui accorde doit donc lui permettre de satisfaire ces besoins et lui garantir les moyens (en fait le droit) de vivre dignement.

Ces moyens sont faits à la fois de biens de consommation nécessaires pour la vie personnelle et familiale, et de biens durables. On ne peut écarter les biens de production, qui relèvent du principe de destination universelle des biens et du principe de droit de propriété, qui n'est limité à certaines catégories sociales.

Cela pose la question de la reconnaissance des biens d'usage commun et de l'évaluation des moyens indispensables pour une vie digne. La rémunération minimale jugée nécessaire n'a pas de valeur absolue. Elle dépend de la société dans laquelle on vit, du coût de la vie et du niveau de vie général. En France, la négociation fondatrice du SMIG, après la deuxième guerre mondiale, s'est engagée sur un important travail d'évaluation du budget familial minimum, donnant lieu à des débats animés entre employeurs et confédérations syndicales.

Ce principe nous écarte de la fixation d'un salaire minimum qui se ferait par le seul jeu du rapport des forces, qu'il s'agisse de celles du marché ou de celles des luttes sociales. La négociation, qui est prise de responsabilité entre personnes, est le plus sûr moyen de dépasser ces rapports de force dans un domaine aussi subjectif.

La législation a apporté de nouvelles garanties à l'évolution du salaire minimum au début des années 70 avec la création du SMIC. L'évolution du SMIC est garantie au minimum comme la moitié du gain de pouvoir d'achat des salaires ouvriers. L'application minimale de cette loi entraînerait une lente érosion du SMIC par rapport à ces salaires. Mais le gouvernement peut décider chaque année de faire davantage. Cette décision est laissée à sa libre appréciation. Sur 25 ans, le rapport entre SMIC et salaires ouvriers est resté sensiblement stable. Le mode de fixation du SMIC ralentit mécaniquement le creusement de l'écart social entre salariés, et permet à l'autorité politique les correctifs qu'elle juge possibles et nécessaires. La fixation de la rémunération minimale devient ainsi liée à l'évolution générale du niveau de vie. Au delà de la notion de " minimum vital " s'ajoute ainsi au salaire minimum un critère de cohésion sociale.

Bien entendu, le problème des sans-emploi reste entier et c'est là que se pose la question de cohésion sociale la plus grave.

Le juste prix du travail

Il s'agit de ce qui est dû au travail de l'homme, parce qu'il est travail d'homme.

Cela suppose une estimation de la valeur du travail en tant qu'activité humaine. Cette estimation doit avoir des bases objectives, mais elle sera nécessairement relative, tout en s'intégrant dans une hiérarchie des salaires (compétence, investissement personnel, pénibilité, résultats...). C'est ainsi que se justifient les grilles de rémunération collective, et que s'explique la pratique fréquente des rémunérations individualisées.

On ne peut en effet se limiter à une évaluation individuelle du juste prix du travail. Elle a nécessairement une dimension collective. Elle demande une répartition équilibrée entre tous ceux qui concourent à la marche de l'entreprise. Elle doit respecter le bien commun de l'entreprise et de la communauté.

3. Un contexte en pleine évolution

Le salaire minimum et le juste prix du travail se situent dans un contexte socio-économique donné.

De même que le profit est un élément pertinent comme indicateur du bon fonctionnement de l'entreprise, le juste salaire est la vérification concrète de la justice de tout le système socio-économique.

Un équilibre est notamment à trouver et maintenir entre la rémunération du travail et la rémunération de la propriété des biens de production.

Depuis un quart de siècle, la part du revenu national directement alloué au travail a régressé. Jusque 1975, cette part progressait pour dépasser les 40 %, mais elle diminue depuis pour se situer à 35,4 % en 1995 (Alternatives économiques, mai 1996). Au contraire, la part allouée aux prestations sociales est passée de 17,9 % à 28,7 %. De même les revenus du capital se sont nettement accrus (de 4,7 % à 8,8 % en 25 ans).

La mondialisation de l'économie est un facteur de déséquilibre dans la mesure où le capital peut se déplacer sur les sites de développement économique bien plus rapidement que ne peuvent le faire les travailleurs. Le prix

du travail est donc mis en concurrence entre des ensembles socio-économiques très différents. La justice à l'égard des hommes exige donc des régulations nouvelles, notamment des régulations internationales.

Il reste que, si la marche concrète de l'entreprise et de l'économie ne permet pas de payer un salaire juste dans le contexte où il se trouve, c'est à elles de se transformer et non pas au salarié de se résigner. Il en est à plus forte raison de même pour l'accès à l'emploi, qui est la condition préalable de l'accès au juste salaire.

La question du juste salaire et du SMIC est maintenant en interférence avec celle du RMI et du revenu d'existence. Cela nécessite de bien mettre en relation droits et devoirs et de donner aux personnes la possibilité de s'exprimer et de se développer par leur travail, sans les leurrer sur la réalité actuelle du droit au travail.

L'accroissement du nombre de personnes vivant en partie au moins de revenus d'assistance montre l'urgence qu'il y a de multiplier le nombre des "bâisseurs", y compris des entrepreneurs, ce qui suppose que l'engagement personnel soit justement rémunéré.

La dîme, ou quand l'argent redevient créateur.

Michel Thierry DUPONT

NOTES

1.1. Nature de l'argent. Concept, matière, convention.

Premier constat : l'argent inexistant ou sans contrepartie marche quand même !

Vous connaissez tous l'histoire qu'aiment à raconter les américains à tous les nostalgiques du franc-or ou de la livre sterling impériale comme garante du commerce international.

Quelques naufragés abordent sur une île : chacun travaille dans sa spécialité : agriculture, menuiserie, charpente, confection, chasse... Le troc, peu pratique notamment à cause des différences de durée des cycles de production, rend nécessaire une unité externe permettant d'être une référence d'échange.

Je ne sais plus celle qu'on utilise un temps, un coquillage peut-être...

Survient un nouveau naufragé, accompagné d'un "trésor", son travail : banquier. Il prêtera à chacun à intérêt des montants écrits à valoir sur son "trésor". L'usure étant trop lourde, les travailleurs naufragés se rebellent un jour contre ce dernier qu'ils mettent en fuite. On ouvre son "trésor" : quelques pierres dans une malle.

Le roi était nu, mais le mythe doit continuer car il a favorisé l'échange et l'amélioration de la production. On laissera les pierres dans la malle enterrée, et on gèrera ensemble les prêts, dettes, bref : la production de monnaie.

Cette histoire n'est qu'un exemple de plus de la **suspicion générale vis à vis de la nature même de l'argent, ou de**

son existence comme valeur intrinsèque. Même inexistant l'argent " marche " pour peu que suffisamment y croient.

1.2. Si l'argent inexistant marche aussi, qu'est-ce que l'argent? Approche originale : l'économie quantique.

Les initiateurs de la **macroéconomie quantique** (Frisch, Goetz, Guitton, et surtout Bernard Schmitt) ont retrouvé de manière inattendue les principes de valeur travail, la seule acceptée dans l'enseignement social chrétien. **"La monnaie bancaire n'est pas émise par les institutions financières mais uniquement par l'activité des travailleurs du pays Les banques (de dépôt) ont pour fonction principale de "valoriser" le produit du travail, en le faisant naître en monnaie. Dès que les revenus monétaires sont dépensés, dans les achats finaux des biens et des services produits, la valeur d'échange fait définitivement place à la valeur d'usage"**¹.

Schmitt, dans sa théorie monétaire quantique, fait de la monnaie **la forme des biens réels non encore écoulés dans les ménages**, "comme une bouteille est la forme du liquide qu'elle contient"², à ceci près que cette forme disparaît lorsqu'il n'y a pas de liquide, pas de produit associé à cette monnaie-forme.

Si donc la création de valeur n'est réelle pour l'homme que dans le travail, et qu'elle n'est destinée qu'à l'usage, la monnaie qui établit le lien entre les deux n'est qu'un signe, un indice de l'importance donnée à ce bien, ou à cette perception de bien.

Et si la monnaie n'est qu'une création artificielle permettant le passage de la production à la consommation, comment cette forme éphémère a pris une telle ampleur dans nos vies, et surtout dans la vie des affaires? Ce "rien" a eu le don de

¹ P.30 de "Inflation, chômage et malformations du capital", Ed Economica. Castella.579 pages très denses et très étayées d'une pensée très originale...(peut-être trop pour un Nobel). Cette monnaie intrinsèquement attachée au produit, **comme un gant qui disparaîtrait sans la main pour le mettre, peut devenir extrêmement nuisible si son existence est prolongée au-delà de sa fonction "d'espèce d'anti-matière"**, d'où le titre.

² P.180 *ibid.*

devenir tout ce qu'on projette sur lui³. La question économique (au sens d'une économie assujettie au développement de la personne humaine) de l'argent devient alors : **Comment ce "rien" peut-il devenir porteur de valeur réelle à venir?** Comment pourrait-il passer de l'état d'illusion à l'état de création?

Mais création nécessite existence. Le signe "argent", la convention acceptée, le mythe partagé qui facilite le troc jusqu'à devenir "valeur" par lui-même.... **ce signifiant peut-il perpétuer l'illusion de son existence intrinsèque jusqu'à engendrer du signifié?**⁴. Comment cette trace, cette persistance d'un reste d'action productive passée, peut-elle engendrer l'action de création de valeur elle-même? Une analogie seule peut nous mener plus loin.

Cette distinction signifié-signifiant (valeur-argent) en effet ne réfère pas seulement au langage et au symbole, c'est à dire au conventionnel purement social ou humain. Le " lieu " de prédilection de ce couple signifié-signifiant est le sacrement qui en opérant ce qu'il signifie (c'est sa définition) nous donne une idée de ce serait un signe créateur, en l'occurrence un argent " utile " au delà du passage produit-travail à l'échange.

2.1. Approche de l'argent par la relation signifiant-signifié : illustration et analogie : le sacrement.

Les termes signifiant -signifié sont d'abord selon le Littré des termes théologiques⁵. On pourrait s'étonner de ce passage à "l'irrationnel" : Pourquoi y aurait-il un kidnapping de la création de valeur par la religion? Nostalgie crypto-thomiste usant du ras-le -bol ambiant vis à

³ L'interprète Casadesus raconte que lorsqu'il demandait à un enfant maghrébin dans une classe de Roubaix de décrire ce qu'il voyait en écoutant de la musique, celui-ci répondait les yeux encore fermés : "des sous qui volent".

⁴Les secteurs encore ouverts à l'entreprise individuelle regorge d'anecdotes illustrant **"l'apparence de l'argent" attirant l'argent** qui s'investit dans une opération finalement créatrice de valeur. Lelouch raconte comment, à ses débuts, il convoquait les banquiers près de sa Mercedes empruntée pour obtenir des prêts pour son film.

⁵Sur le lien symbole-langage et sacrement, à propos de la teissère, voir Ortigues"Signe et symbole".

vis du dogme libre-échangiste? Non pas : Nous acceptons les prémices de l'enseignement social chrétien - qui s'adresse à tout homme de bonne volonté⁶- et qui ordonne **toute création de valeur au développement de la personne humaine**. Notre propos est de faire que ce "rien", cette pure convention, cet aplatissage de l'échange en une série chiffrée, ce signifiant parfois vide de signifié crée le développement humain. Comme dans l'île du banquier, il faut alors rechercher, ne serait-ce que par analogie, **comment empêcher ce rien de n'être que cela : le signe de quelque chose qui n'est plus, le sourire du chat disparu.**

Osons une réponse : **En le faisant retourner le plus vite possible dans un cycle productif** : comme ingrédient d'une action nécessitant le travail humain⁷, une action produisant un effet "civilisateur", c'est à dire concourant au développement de la personne⁸. Et en effet la pensée sociale chrétienne allie l'épargne à son pendant : l'investissement, la sécurité des familles doit être aussi sécurité des communautés de travail. Dans cette approche l'argent spéculation n'a pas sa place : il reste une convention détachée de son objet, Schmidt parlerait d'un gant en attente de main pour le porter.

Faute de réponse économique valable pour transformer ce signifiant vide en porteur de signifié, il faut "monter de plusieurs étages" dans la pyramide de Comte-Sponville. **Le non-croyant comme le croyant s'arrêteront sur l'impasse économiste pour demander à ce que la sphère politique reprenne sa place et impose un frein à la financiarisation de l'économie.** Mais le croyant peut aussi passer à des analogies spirituelles pour ébaucher une réponse⁹.

2.1.1. L'exemple liturgique.

(Ce qui suit n'est acceptable que pour l'homme de foi.)

⁶Et il semble actuellement mieux compris par les musulmans (micro-banques vertes pakistanaises...) que par les sociétés post-chrétiennes.

⁷Un travail qualifiant, digne, développant l'homme (Laborem exercens).

⁸nourriture, habillement, logement, accès au travail, à la sécurité, à la propriété, droit d'entreprendre, droit à l'éducation, l'information, devoir du bien commun....

⁹Tant pis si le discours deviendra plus confessionnel et perdra de sa pseudo-objectivité. L'épistémologie moderne depuis Bachelard nous a dit à quoi nous en tenir sur cette objectivité.

Analogie signifiant-signifié : le sacrement.

La foi nous apprend que l'action humaine la plus civilisatrice et la plus porteuse de valeur est le culte, l'oeuvre de louange¹⁰. Car "les louanges n'ajoutent rien à Ta gloire, mais recréent ceux qui les pratiquent".

A fortiori l'Eucharistie où le signifiant humain accompagne et appelle le signifié : l'intervention divine.

Dieu seul est vraiment créateur. Dieu seul est.

"Je suis" dit à travers son Fils dans ses colloques avec Catherine de Sienne, la docteur qui ne savait pas écrire :

"Je suis , et tu n'es pas".

Tout don vient de Lui.

Tout doit retourner à Lui. L'homme en effet "a été créé pour louer, révéler (hacer reverencias), et servir Dieu, et toute chose en ce monde ont été créées comme moyens pour ce but"¹¹.

La liturgie de l'Eucharistie nous apprend trois choses à ce sujet :

1) Il faut que l'offrande soit suffisamment pure pour être agréée.

Le parallèle dans l'entreprise est évident : produit-service de qualité, sans défaut caché, avec une intention de service réel.

2) Cette offrande est double, fruit des dons mutuels de Sa création et de notre travail, sous condition de notre humilité (terre) et de son Esprit (vin), notre humilité désencombrant les canaux de sa grâce. Parallèle de l'entreprise qui transforme un "entrant" (ingrédient-information, matière première, sous-traitance) par un travail normé selon une discipline et une obéissance à des contraintes acceptées.

3) Un seul sacrifice est digne de Lui, et c'est d'une certaine manière lui-même, c'est à dire Son Fils.

Là, le parallèle avec l'entreprise est plus dur!

¹⁰le service divin, service de la louange. La règle définit la lecture des psaumes comme oeuvre, reprenant une expression existant déjà en hébreu.

¹¹Ignace de Loyola, début des exercices.

Comment faire du fruit de notre travail une offrande pure?

Risquons encore une réponse : **En créant avec une partie du tout un pont entre l'humain et le divin.**

En offrant une partie en retour au dispensateur de tout don.

Ainsi le tout devient saint et capable de croissance, parce qu'enraciné par une partie sur le seul vrai.

De tout temps l'homme a senti qu'il pouvait peut-être obtenir ce lien par l'usage du sacrifice, du don vers celui qui n'en a pas besoin, vers le dispensateur de tout don, une sorte de retour à l'envoyeur pour tenter d'établir une relation. Cette relation s'est purifiée avec la croissance de l'homme et le dévoilement de la nature de son Dieu à travers la révélation qu'il a faite de lui-même.

L'Ancien Testament nous donne des renseignements précis sur la manière de consacrer une partie pour sanctifier le tout.

Avec un réalisme très poussé et des méthodes très concrètes, la Bible nous indique comment opérer ce passage du signifiant neutre au signifié-valeur civilisatrice¹².

Afin de ne pas nous perdre dans de très nombreuses occurrences de la question de l'argent dans la bible¹³, nous réduirons le circuit de visite à un "petit prophète" : Malachie.

2. 2. L'exemple de la Loi : Malachie.

Malachie, "mon messager" en hébreu, témoigne par son nom même de l'adéquation nécessaire entre le messager et le

¹²neutre parce que nécessaire donc positif lorsque attaché à l'action productive, et négatif lorsque détaché de celle-ci. Prémices du rapprochement quantisme économique (Scmitt déjà cité) et enseignement social chrétien (voir A.F.Utz : "Sozialethik Teil4 p226ss : Die ethische Bewertung des Gewinnstrebens, particulièrement sa recension sur les travaux concernant la justification de l'intérêt (Zins)).

¹³A travers ses traductions selon les types de société : troupeaux ou champs ; sa circulation : dettes, monnaie, droits ; l'aspect royal : territoires, villes, tributs, impôts, prisonniers, rachats ; ou sacerdotal : dîme lévitique, vases, bêtes sacrifiées, or du temple, impôt de reconstruction etc.

message dans tout plan divin¹⁴. Notre bonheur, c'est la conformité au message que nous représentons : notre don est mission.

2.2.1. Originalité de Malachie.

Comme Michée ou Osée, Malachie nous conte le dialogue d'un Dieu en procès avec l'homme : que t'ai-je fait ?

Comme Zacharie ou Agée, il appelle à une remise en ordre des priorités ? Que t'ai-je fait pour que tu ne me mettes pas en premier ?

Mais Malachie est cependant différent parce qu'il nous expose ...

1) des indices nouveaux sur le mode de réponse du Seigneur selon nos attitudes; sur nos attitudes elles-mêmes ;

2) une relation très concrète, très incarnée :

°de ce que Dieu nous demande (ici ce n'est pas l'intention qui compte, et encore moins le bon sentiment, il nous demande des gestes et des règles précises).

du lien entre ces demandes financières/économiques et la prospérité.

2.2.2 : Mode de réponse du Seigneur selon nos attitudes.

Jacob et Esaü.

Esaü : Il est premier dans la lignée et normalement premier dans l'héritage, cependant : il se fatigue, et il a faim du "petit tout de suite" (bol de riz). La traduction contemporaine pourrait être l'infidélité au don, le manque de persévérance, l'immédiateté (court terme contre long terme, et manque de confiance (foi) associée, le manque d'ambition, de vision. Malachie 1,12-13 : Vous, au contraire de ceux qui présentent une offrande pure et proclament son nom très haut parmi les nations, vous le profanez en disant

¹⁴Rappel d'une évidence : le message de Dieu n'est pas l'évangile mais Jésus lui-même, son Verbe.

: "la table du Seigneur est impure. Son rapport en nourriture (sa rentabilité) est dérisoire. Et vous dites : "Voyez quel ennui", et vous la repoussez avec dédain. Esau et tous ceux qui ont cette attitude de râleurs sont de la race d'Edom. La bénédiction leur sera retirée puisqu'ils la méprisent.

En préférant "one in hand than two in the bush", Esau préfère le visible à l'invisible. Cela entraîne inmanquablement une attitude injuste puisque courtiser le pouvoir temporel et faire acception de personne "payera plus" que de suivre la loi du Seigneur. La loi est alors occasion de chute parce que pour l'Edomite d'hier ou d'aujourd'hui, la justice, c'est ce qui réussit. Si ça marche, c'est bien. Malachie 2,8-9 .17: Vous vous êtes écartés du chemin. Vous en avez fait vaciller beaucoup par votre enseignement. Vous avez détruit l'alliance de Lévi. A mon tour je vous rends méprisables et vils à tout le peuple, dans la mesure où vous ne suivez pas mes voies et où vous faites preuve de partialité dans vos décisions."

Esau a épousé une cananéenne. Il y a répudiation (c'est à dire rejet de l'alliance des pères et infidélité à la race de l'alliance) pour une femme étrangère. Le beau et l'apparence du beau est choisi de préférence au vrai et à la fidélité à son identité. Malachie 2, 13b-16 : "Le Seigneur ne prête plus attention à ton offrande parce que tu as répudié la femme de ta jeunesse, celle à laquelle tu es lié, ta propre vie".

2.2.3 : Nos attitudes elles-mêmes.

Ayant vu comment le mépris du don, de la mission, le désir du matériel à court terme, le manque de désir de Dieu, engendre cet esprit de calcul et de tricherie. Dans la vie cultuelle, les rites vécus sans foi sont alors creux, vidés de sens, exécutés sans joie. Peu à peu **le visible reprend une valeur supérieure à l'invisible**. Faute d'un créancier physiquement présent, le débiteur subira un rite avec un investissement subjectif et matériel minimum jusqu'à tricher sur sa valeur puisque seul l'oeil social est réel : le sacrifice de la bête boîteuse ou aveugle.

Dans le domaine personnel, l'équivalent aujourd'hui, c'est la dîme ou l'offrande non payée, ou payée sans joie, ou par exemple le fait de ne pas avoir de fils prêtre (notre tribu (et tribut) devrait être de six millions (10%) de prêtres et de consacrés en France !).

Dans le domaine de l'**entreprise**, la **justice** appelle la question de la **place du plus petit**. Le travailleur précaire, le non représenté, le plus petit salaire... A-t-il assez pour ses besoins de base selon sa situation familiale?...

La justice c'est aussi celle d'un produit-service comme meilleur **rapport qualité-prix** dans les différentes niches dont nous sommes responsables. On fera appel au consommateur même indirect de ces services ou produits, celui qu'on entend peut-être pas habituellement.

Justice enfin pour tous les "stake-holders" de l'entreprise. Le plus petit actionnaire, sous-traitant, fournisseur.. est-il respecté? La façon dont nous traiterons celui-là sera sinon la façon dont nous traitons Dieu-même (Mt25), au moins le garant de notre utilité sociétale comme entreprise.

3.1. Conclusion sur la dîme : le lien avec l'entreprise.

Le Seigneur vise le donateur à travers le don. Cela signifie que l'intention, la joie de donner est clé.

Mais (cf nos travaux déjà faits dans le cadre de l'U.R. Ganagobie) peut-on considérer l'entreprise comme une personne?

Berdiaev aurait répondu comme il le disait à propos du PC, elle ne peut être une personne, car elle ne ressuscitera pas au dernier jour.

Il existe pourtant un ange du Portugal, Ste Catherine et St Michel qui parlent à Jehanne d'Arc pour la France, et ici en Ma3,4 on parle de l'offrande de Juda et de Jerusalem...

Comme une nation moins qu'elle, une entreprise est un rassemblement de personnes, une communauté d'âmes. Ce n'est pas une boîte noire avec des entrants et des extrants, ce n'est pas une structure de contrats et de réseaux relationnels, ce n'est pas un bâtiment, un logo, un en-tête, une convention collective... Sa seule justification est celle d'une communauté de personnes au travail, et c'est sa définition dans la pensée sociale chrétienne.

De même que des chefs d'entreprise consacrent leur entreprise et la font bénir, on peut lui demander un ange et s'imposer une forme de dîme. Les deux sont assez liés : Malachie 3, 8-12 : "Un homme peut-il tromper Dieu? Et vous me trompez sur les dîmes et les redevances. Qu'il y ait de la nourriture dans Ma Maison. Mettez-moi donc à l'épreuve à ce propos pour voir si je n'ouvre pas pour vous

les écluses du ciel et si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance." Faute de dîme, de prière et d'offrande, on risque de recevoir cette réponse du Padre Pio à une femme venue pour la guérison de son mari : "Je n'ai plus de monnaie".

3.2. Mais quelle dîme? combien?

Reprenons l'inventaire des dîmes de l'Ancien Testament.

1. La dîme du Seigneur (Lv27,30-33), dîme sacerdotale des lévites, (la tribu des prêtres n'a pas eu droit à un territoire de la terre promise car elle doit vivre de la dîme des onze autres tribus).

2. Dîme de la dîme : Nb18,25-32 : les lévites eux-mêmes reversent 10% aux sacrificateurs.

3. Dîme pour les fêtes (Dt12,5-14 ; Dt14,23-25)

4. Dîme de la troisième année (Dt14,28-29 ; 26,12-14) dans le plan septennal de Lv25 que rappelle Jean-Paul II avec le jubilé, il est établi un budget social pour subvenir aux besoins des veuves, des orphelins et des étrangers pour les sept prochaines années.

5. La dîme gouvernementale (1Sa8,10-22).

6. La dîme du peuple (Néhémie11,1-2) : les 10% pour repeupler Jérusalem restaurée.

7. Il faut ajouter les offrandes qui n'ont pas le caractère régulier des dîmes et qui sont d'un montant libre : offrande de construction (Ex25,1.2 ; 8.9), entretien (2R12,4-5), restauration (2Chr24,4-5)...

Les traductions contemporaines sont à établir soi-même : la dîme du Seigneur ressemble à un denier du culte plus "musclé", la dîme pour les fêtes au budget du comité d'entreprise, la dîme de troisième année à la caisse de secours, assurance chômage etc., la dîme gouvernementale à l'impôt sur le revenu, la dîme du peuple à une députation pour une nation, un essaimage pour une entreprise, etc.

3.3 Lien entre dîme et la prospérité.

Ce lien est déjà énoncé en Malachie 3, 10 : "Mettez-moi à l'épreuve pour voir si je n'ouvre pas pour vous les écluses du ciel", le lien direct entre offrir la première part à Dieu et ressentir les effets de la prospérité caractérise deux types de société aujourd'hui et dans l'histoire spirituelle et économique des peuples.

Les pays édomites sont ceux où l'injuste prospère et où le juste ne peut entreprendre, en attendant la corruption de tout le pays et sa disparition ; les pays jacobites permettent au juste de subvenir aux besoins des siens et de poursuivre ses projets. Dieu y est honoré en premier.

L'histoire d'Israël contée dans les livres historiques (Josué, Juges, Livres de Samuel, Livres des Rois) documente cette expérience d'un Dieu maître de l'histoire. Sans généralisation outrancière on peut aussi citer en exemple la réussite de la France du 10/13ème siècle, première du monde parce que porteuse de valeurs... et celle d'aujourd'hui ; la réussite des Etats Unis, de la Suisse, de la Hollande, qui vivent encore des reliquats des valeurs des puritains pères fondateurs (on trouve par exemple 42 citations de la bible dans la très courte constitution américaine écrite par des hommes qui la connaissaient par coeur).

Ce qu'on a pu dire des pays peut être dit des entreprises. L'étude récente sur la perennité des mille premières sociétés mondiales donne des bases éthiques au sens large : vision confiante, générosité dans le travail, qualité du service, sens du long terme, développement de la personne, respect de l'environnement interne et externe de l'entreprise, rôle dans la communauté.

A contrario, Esaü nous a appris comment couler au plus vite une entreprise par la myopie du tableau de bord financier et par l'habitude cumulée de solutions court terme aux dépens des personnes.

Grâce, gratuité, gratitude

Mère Marie-David Giraud, Mère Abbessse de N.D. de Jouarre, Membre de l'Unité de Recherche de Ganagobie

NOTES

La question de l'argent nous touche tous, dans les monastères comme ailleurs.

En tant que moniale, il m'a paru important d'y réfléchir sous la forme de **notre rapport à l'avoir** et, à un niveau plus profond, que signifie pour nous, chrétiens: **être** pauvre, **être** riche?

Saint Paul nous dit: "Le Seigneur Jésus-Christ, pour nous, s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin de nous enrichir de sa pauvreté" (2 Corinthiens, 8).

Quelle est cette pauvreté qui, paradoxalement, nous donne la vraie richesse?

I - Selon Saint Benoît

Au chapitre 33, Benoît nous dit, dans un langage vigoureux et incisif

"Il faut particulièrement retrancher du monastère (en latin "amputare"!) jusqu'à la racine, ce vice de la propriété; (...) ne rien posséder en propre: ni rien (...) ni soi-même. "

La réaction de propriété dont parle Benoît est celle où notre "moi" veut occuper le centre de nous-mêmes, se prend pour le centre et se campe sur la défensive. Or, la Vie n'est pas de l'ordre de la maîtrise, ni de la prise, ni de la défensive. Elle est de l'ordre du Don.

Souvent, nous vivons dans l'image que nous voulons avoir ou donner de nous-mêmes. Nous faisons alors parler notre image. Alors que l'image ne parle pas, elle fait semblant de parler. L'image de nous-mêmes se prend pour la Source qui parle au plus profond de nous, dans notre chair, à notre coeur profond, à ce lieu de nous-mêmes où Dieu habite et se fait chair.

La justesse de notre rapport à l'avoir, c'est cela, la pauvreté évangélique. Et la vraie pauvreté est la marque d'une liberté

qui peut se servir de tout dans la mesure où aucune partie de ce tout ne l'arrête ou ne l'aliène.

La règle de Saint Benoît parle de pauvreté en termes de désappropriation. Etre désapproprié, c'est connaître au coeur de soi-même un grand creux, consentir à rester ouvert en creux, consentir à être délogé de notre moi, à déplacer notre centre de gravité, notre point d'appui en Dieu. Laisser le Christ nous apprendre à dire en vérité à notre Dieu:

"Père, tout ce qui est à moi est à toi et tout ce qui est à toi est à moi". (Jean 17, 10).

Nous sommes sans cesse appelés à reconnaître en nous-mêmes une espace de dépossession, un espace désarmé où nous sommes livrés à la confiance.

Notre labeur de chrétien est de laisser se creuser en nous un espace intérieur pour y accueillir les richesses qui fondent notre être: je les nommerais de trois mots qui, en réalité, n'en font qu'un: grâce, gratuité, gratitude.

II - Grâce, gratuité, gratitude

Laissons chanter et résonner ces trois mots dans notre être profond!

Notre foi exige de nous que nous ajustions les réalités économiques à la réalisation de ce que nous voulons construire, à la mise en oeuvre de ce qui en vérité nous fait vivre, que nous le sachions ou pas.

L'argent est le lieu d'une option fondamentale: celle de la foi qui se vit en grâce, gratuité et en gratitude.

Grâce

C'est la Source d'où je procède, de qui je procède. L'argent peut me donner l'illusion d'être à moi-même ma propre origine, l'illusion de me donner à moi-même la vie, en me donnant des biens, l'illusion de ne rien devoir à personne.

La Grâce, c'est Dieu qui se donne et qui nous donne à nous-mêmes.

Gratuité

Ce Don de Dieu est gratuit. Il n'est pas un dû. Se recevoir de Lui, dans la gratuité. Se recevoir, c'est accepter d'avoir tout à devoir, tout, et d'abord soi-même; se recevoir, c'est accueillir soi-même et les autres et les choses comme un Don.

Gratitude

Reconnaître le Don, c'est vivre dans la reconnaissance. Une reconnaissance, une gratitude, un étonnement devant le Don qui nous a été fait et qui nous est sans cesse renouvelé. Cette attitude nous appelle à devenir ce que nous sommes et non pas à devenir ce que nous avons et ce que nous savons. Alors, notre rapport à l'avoir est vécu au niveau de l'être et peut ainsi tendre à plus de justesse.

Conclusion

Dans le sens que nous donnons à l'argent se révèle le sens que nous donnons à nous-mêmes et aux autres.

L'argent est une réalité prégnante et incontournable. Mais, en tant que chrétiens, nous sommes appelés par Dieu à vivre cette réalité en restant coûte que coûte (c'est le cas de le dire!) enracinés dans notre cœur profond, là où notre rapport à l'argent, à l'avoir, (et au pouvoir qu'ils représentent) peut être vécu en grâce, en gratuité et en gratitude, donc en vérité et justesse. Parce que Dieu, qui habite dans notre cœur profond, est Lui-même Vérité et Justesse. C'est de Lui seul et en Lui seul que nous pouvons recevoir le Don de vivre en vérité et justesse notre rapport au monde et à nous-mêmes; car Dieu seul libère.

Je terminerai par ces mots de Syméon le Nouveau Théologien (moine de la fin du X^{ème} siècle) qui exprime bien la "posture" chrétienne à laquelle nous sommes appelés:

"Tu ouvres tes paumes et le soleil brille sur elles et tu t'imagines le posséder; soudain, tu refermes tes mains, mais la lumière reste hors de tes prises (...) Les choses simples se tiennent simplement, on ne les retient pas en les serrant."
(Hymne)

Puissions-nous "tenir notre être", simplement, sous le soleil de Dieu !

Travail, argent, identité

Vincent Lenhardt, Président de Transformance, Membre de l'Unité de Recherche de Ganagobie

NOTES

1 - Argent, Sens et Identité

Le thème de l'argent est un remarquable analyseur de nos identités personnelle, managériale, professionnelle.

Nous pouvons nous référer au modèle des zones d'identité:

La zone 1: la personne se définit par rapport à elle-même.

La zone 2: ce sont les autres qui la définissent.

La zone 3: c'est le moi-peau, la dimension objective de l'identité.

La zone 4: ce sont les référents.

L'argent est un analyseur de ces 4 zones: maposition personnelle par rapport à l'argent, la manière dont les autres me perçoivent à travers mon salaire, mon rapport à l'argent, la dimension objective du moi-peau, mes référents: valeurs professionnelles, mes valeurs psychologiques, spirituelles,
...

De même, si nous considérons la colonne vertébrale du sens, l'argent va se retrouver aux 9 niveaux d'identité, non seulement aux niveaux de l'important (professionnel, organisationnel, managérial), mais aussi aux niveaux:

- de la vie privée,
- du psychologique (rencontre entre les pulsions et la liberté),
- existentiel (choix de mes valeurs et de l'organisation de ma vie en fonction de mes valeurs),
- spirituel et confessionnel qui rééclaire de l'intérieur cette identité, notamment dans le cadre d'un engagement chrétien (place de l'argent en relation avec mes valeurs spirituelles).

Il faut donc que je positionne le rapport à l'argent avec tous ces niveaux d'identité dans une cohérence la plus vivable et non faite de rejets et de méconnaissances du réel.

D'où la complexité du rapport à l'argent et de mon identité, compte tenu que mon identité incarnée se vit à des niveaux logiques et des dimensions très différentes qui peuvent amener des paradoxes et des contradictions très différentes, la cohérence économique n'étant pas la cohérence spirituelle. L'argent va donc interpeller chacun de ces niveaux d'identité. Il est par conséquent un analyseur très intéressant.

2 - Travail, Argent et Identité

Si l'on se réfère à la représentation du travail-punition, gagner de l'argent peut être perçu comme le prix de la punition. L'argent peut être considéré soit comme une punition, soit comme une bénédiction: "*Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front*", ou bien, dans le cadre d'une démarche prométhéenne, c'est l'homme qui gagne son propre salut, qui fait sa propre vie en ayant dérobé aux dieux le feu sacré.

Dans une perspective biblique et sémitique, le travail est vécu en tant qu'humain, comme une occasion de co-création du monde. Alors le travail est considéré comme la manne donnée par Dieu. Dans la perspective christique, le travail répond à l'incitation: "*Cherchez le royaume et tout le reste vous sera donné par surcroît*". Le fonds de mon identité et

de mon rapport au travail va être dans ce cas de me positionner dans une relation juste par rapport à Dieu et le reste me sera donné. Le travail devient un repos: "*Venez à moi et vous trouverez le repos*". On peut dormir dans la barque à côté de Lui, on peut vivre dans cette paix de Matthieu 5: "*Votre Père sait ce dont vous avez besoin et vous le donne avant même que vous l'ayez demandé*".

Il s'agit donc fondamentalement de cette attitude qui consiste à se situer de façon juste, et l'on a ce dont on a besoin.

Donc, argent fruit du travail, c'est un peu comme dans la cérémonie de Kidouch, c'est le vin donné en abondance.

On peut reprendre d'autres perspectives: celle du travail-vocation qui est une co-crédation, une co-rédemption, la mise en oeuvre, par l'exercice de la liberté de l'homme, de ce à quoi il est appelé de façon unique; c'est l'idée luthérienne du "beruf", l'idée étant que le travail est la réponse à un appel. Dans cette perspective-là, le travail va devenir le lieu d'une bénédiction, parce que c'est la contribution spécifique de chaque être humain, unique, à la création.

Il se joue actuellement dans notre société des problématiques à la fois dramatiques et exaltantes, du fait de la mutation de la place du travail pour les personnes et pour la société (télétravail, temps choisi, problématique de l'emploi, ...). Charles HANDY et les futurologues font la distinction entre travail et emploi. Il s'agit de resituer la notion du travail dans une différenciation d'activité, certaines étant lucratives et d'autres complètement gratuites, mais étant aussi nécessaires à la personne que l'activité rémunérée (activités humanitaires, activités de loisirs, de création, activités orientées vers des finalités de bien commun) qui peuvent être spirituelles ou professionnelles mais pas nécessairement et qui sont tout aussi importantes pour la personne; de même pour les activités de formation, d'autoformation, ... et qui prendront de plus en plus de place par rapport aux activités rémunérées.

Nous vivons actuellement une reconfiguration sociétale majeure du fait de la mondialisation, de l'entrée dans l'ère de la création communication, bien que les schémas de pensée restent encore ceux de l'industrie-commerce, voire de l'agriculture-élevage. Mais on constate par exemple que les personnes du 3ème âge s'investissent sur internet de façon incroyable, ayant du temps et de l'argent. Dans ce cas, la notion de travail ou d'activité change de perspective.

Dans cette optique, l'argent est l'analyseur du sens du travail. On ne peut répondre au questionnement sur l'argent que lorsque l'on a répondu à celui du sens du travail. Me situant dans une perspective d'incarnation spirituelle et considérant

que toute anthropologie passe par la christologie, je ne peux pas le dissocier de l'évangile où l'on est constamment dans le paradoxe (ouvrier de la onzième heure, "*Tu remplis ton grenier, mais aujourd'hui ta vie te sera enlevée*", Mat. 5: "*Cherchez le royaume, le reste vous sera donné par surcroît*"); en même temps, le niveau d'exigence est grand puisque le riche doit partager (Lazare et le riche, le Christ qui aime le jeune homme riche s'en allant triste parce qu'il ne renonce pas à ses biens).

Il serait nécessaire d'approfondir toute cette réflexion évangélique, mais pour moi, le plus intéressant se situe dans deux images:

* La première tentation au désert (transformation des pierres en pain), tentation offerte à Dieu incarné de faire l'économie du travail. Le Christ refuse de remplacer le travail par une espèce de magie. Pour lui, il y a une contribution de l'homme à la création du monde, qui passe par le travail et qui, une fois assumée, rend le travail inutile, car à la fin, le Christ est servi par les anges. Le Christ a indiqué là la place du travail et sa finalité qui situe le travail comme important mais second par rapport à ce positionnement anthropologique et relationnel vis-à-vis de Dieu. On le retrouve également dans la vie de Job où la privation des biens ne doit en aucun cas entamer la confiance et la foi: c'est ce dont témoigne Job qui, ayant été tenté, reste fidèle malgré toutes les privations. C'est la même chose pour Salomon qui, au lieu de demander la richesse, demande la sagesse et obtient en plus la richesse. L'argent, la prospérité, restent seconds par rapport au Royaume.

* Mon expérience modeste de la vie monastique qui est organisée autour de la relation à Dieu et non pas autour du travail. Le travail ne prend sa juste place que lorsque le sens (pour le moine, la relation à Dieu) est à sa juste place. Cette position est radicale parce que je pense que l'anthropologie mystique est la seule réaliste. Tout ce qui s'en écarte sera balayé: "*Hors de Moi, vous ne pourrez rien faire.*"

Pour moi, les différents aspects d'identité ne s'organisent que par rapport à l'essentiel: l'important ne trouve sa place que par rapport à l'essentiel.

Par exemple, je n'ai pu créer Transformance, avec toutes mes limites, mes contradictions et mes péchés quotidiens, que grâce à un discernement d'ordre spirituel; malgré tous les problèmes, je crois que la pérennité est assurée et que si cela devait changer, ce ne serait pas grave. Je pense qu'un chef d'entreprise peut se positionner comme cela et que chacun d'entre nous a, dans sa vie organisationnelle, professionnelle et managériale, à se positionner en fonction du discernement: "*Quelle est ma juste place?*"; et si cette juste place correspond au sens profond de sa vie, au niveau

existentiel ou, si la personne est croyante, au niveau mystique, le Seigneur s'en occupe.

On ne travaille pas dans l'état d'esprit: "Aide-toi, le ciel t'aidera", mais fondamentalement je pense que l'on fait le travail du Seigneur.

3 - Argent et identités de consultant et de thérapeute

*** En tant que thérapeute**

Comment je me fais payer, comment je fais payer le client? S'analysent là mon identité de thérapeute et, pour le client, la place de son changement et de sa thérapie.

Il y a deux approches: ou bien avoir un prix fixe, ou bien avoir un prix négocié en fonction de la situation de la personne.

Dans le cas du prix fixe, une sous-facturation ou une surévaluation des honoraires sera l'analyseur de mon identité.

Dans le cas de la négociation, se jouent mon tarif et ce que le client estime devoir payer pour sa thérapie. Le paramètre revenu est important mais doit être adapté à la situation d'insertion sociale de la personne. C'est l'exemple de la femme mariée qui travaille à mi-temps, qui suit une thérapie et qui bénéficie des revenus de son mari; dans ce cas, il faut tenir compte des deux critères de revenu et de situation sociale.

Le travail thérapeutique doit être payé; or pourtant, le travail spirituel est gratuit. Comment me positionner par rapport à cela? La lecture de cette question est d'ordre psychologique. L'argent est un analyseur du réel: la personne doit payer pour le temps qu'elle passe pour ce travail, cela doit représenter un effort personnel qui analyse son engagement; il faut que cela lui coûte quelque chose pour se mettre en rapport avec le monde (choix d'un renoncement de quelque chose, choix d'activité, choix d'investissement, valeur donnée à ce travail).

Par ailleurs, le temps du thérapeute vaut de l'argent. La valeur, la compétence et l'implication du thérapeute doivent être reconnues. Enfin, la dette du client est libérée. La gratuité de ce travail instaurerait du fusionnel, de la culpabilité et une dette qui ne pourrait jamais être remboursée. Par le paiement, la relation de parité est rétablie, le contrat, dans le sens des analystes

transactionnels, comprend cette dimension d'échange mutuel.

La situation est sensiblement la même avec deux éléments supplémentaires qui risquent de parasiter la situation:

*** En tant que consultant**

D'une part, le consultant n'est pas seul, il appartient à un cabinet, le prix correspond à la valeur ajoutée du cabinet ainsi qu'à la valeur commerciale; alors que le thérapeute ne fonctionne que sur la demande du client, le consultant présente une offre complexe, polymorphe (consultant, cabinet, autres consultants). Il y a des enjeux institutionnels des deux côtés, client et consultant. Ces deux éléments rendent la situation plus complexe, il y a, à chaque fois, deux triangulations: le positionnement du client par rapport à son institution, et le consultant par rapport à son cabinet; on entre donc dans des contrats polygonaux.

DISTRIBUTION DE LA REVENU DE L'ARGENT ET DU TRAVAIL

Pr Giovanni Zanetti – Pr. Pierpaolo Frigero

1 - Capital, travail et développement

Une première façon de considérer la distribution du revenu est la subdivision des facteurs de production dans les deux grandes catégories du capital et du travail, pour vérifier s'il y a une tendance à la modification du quota du produit national payée aux détenteurs de l'un et de l'autre. Les statistiques de longue période permettent d'apercevoir quelques régularités et d'expliquer pourquoi ce quota ne présente pas une tendance bien définie, mais des oscillations plus ou moins vastes. La productivité du travail, les salaires réels et le capital par employé augmentent au même rythme; au contraire, le taux d'intérêt (au quel on peut assimiler le taux du profit) ne présente aucune tendance.

On peut affirmer que la croissance de la productivité du travail, de laquelle dépend le salaire réel que l'on peut payer aux travailleurs, est due à la majeure dotation de capital par occupé.; il n'y a aucune raison au contraire pour que la rémunération pour avoir renoncé à la consommation (intérêt) se modifie selon une tendance définitive, en accumulant le capital, si les innovations empêchent la diminution des taux de rendement.

Dans l'économie italienne, pendant une période moyenne de 50 ans on aperçoit les tendances indiquées, et aussi les variations du quota payé au travail et au taux réel d'intérêt.

Toute fois, entre les données italiennes il y a au moins deux signes des situations les plus actuelles: la première est la flexion récente des salaires réels dans l'industrie, et non seulement une mineure croissance; la deuxième est la stabilisation des taux réels d'intérêt sur des niveaux relativement élevés.

Il s'agit des signaux des changements en cours.

Dans une période pendant laquelle le chômage reste élevé et la concurrence dans les secteurs traditionnels des pays

émergents commence à devenir forte, les rétributions réelles du travail sont exposées à une majeure flexibilité.

Les investissements pour renouveler façons de produire et infrastructures provoquent des besoins financiers qui gardent élevés les taux réels d'intérêt; il est donc nécessaire disposer d'une majeure épargne, ou bien au moins de ne pas la détruire avec des déficit publics insoutenables. En outre, il faut considérer les conséquences, de reste pas encore bien individuées, du vieillissement de la population, qui risque de réduire la capacité d'épargne.

2 - Adaptations difficiles

Cette première façon d'étudier la distribution du revenu est définie comme une analyse de la distribution fonctionnelle. Il faut individuer, s'il y en a, les tendances et les variations du salaire réel, du taux d'intérêt et des quotas du produit national payés aux détenteurs des deux facteurs principaux: capital et travail.

Mais, dans une perspective différente et plus complexe, le problème de la distribution peut être considéré à l'intérieur du conflit entre occupés et chômeurs, et entre personnes qui travaillent dans des secteurs exposés à la concurrence internationale et personnes qui travaillent dans des secteurs protégés.

Dans ce deuxième cas il faut comprendre les adaptations difficiles que le système doit accomplir le long de tendances qui pourront être en équilibre seulement dans la longue période. On peut considérer comme cause de conflits similaires le contraste de brève période entre la croissance de la productivité du travail et le maintien de l'occupation, quand la demande globale de l'économie a de la peine à accroître au même rythme du progrès technique.

Dans la longue période, en effet, semblerait prouvée la coexistence de l'augmentation de la demande et de la productivité avec plus d'occupation, plus de salaire et horaires de travail plus courts. Malheureusement, il ne s'agit pas de preuves d'un phénomène nécessaire, mais de constatations d'une dynamique qui a caractérisé la phase de modernisation des économies. Cette dynamique est décrite comme tendance de longue période, sans référence aux crises et aux tensions qui l'ont accompagnée.

Il est certainement possible qu'il existe un principe d'adaptation spontanée aux systèmes, peut-être dicté par un inné et collectif instinct de survivance, mais il n'est même pas sûr qu'il soit utile essayer de démontrer ou réfuter l'existence de ce principe. Ce que le sens commun et la

réflexion plus attentive suggèrent est qu'il ne compte pas seulement le résultat final du procès d'adaptation (qu'il pourra être favorable à tous), mais aussi le temps pour le réaliser et les déséquilibres, les états de crise, les conflits et les possibles désastres vécus pour arriver à l'équilibre du système.

La thèse que l'on veut soutenir ici est donc la nécessité de considérer le thème de la distribution à partir des soi-disant "transitions difficiles".

Un exemple de ces transitions est celle en cours dans les économies des pays riches, desquelles on indique deux aspects:

la formation d'un marché mondial du capital et la décentralisation des activités productives vers les pays pauvres, à bas coût du travail (globalisation), qui accentue la distinction entre secteurs exposés à la concurrence internationale et secteurs protégés;

la chute démographique, qui risque de réduire la demande globale, tandis que le taux de croissance de la productivité du travail impose des restructurations dans tous les secteurs de production.

La conséquence la plus voyante est l'augmentation du chômage en Europe, pour laquelle est en contraste la permanence d'une expansion aux États Unis, dont on parle beaucoup. La première risque de devenir le symbole d'un dirigisme d'état latent, qui empêche d'accomplir les adaptations nécessaires et exaspère de cette façon les conflits. Les deuxièmes risquent de devenir un exemple de confiance en corrections spontanées, quelques qu'ils soient le coûts sociaux à soutenir.

Libérés de la charge des idéologies à confirmer ou à réfuter, les experts qui doivent éviter de tomber dans ces deux stéréotypes. Ils doivent aussi préparer une méthode actuelle de critique au capitalisme, comme système qui cause des contradictions avec son développement. Au même temps, il semble indispensable terminer la critique à l'invasion de l'État dans l'économie. À conclusion de cette communication on soutiendra l'emploi de la catégorie de "communauté", utile pour désigner la vie sociale en commun, qui est née d'initiatives individuelles et de projets politiques consciemment réalisés.

3 -La liberté d'essayer

Les partisans de l'adaptation spontanée du système peuvent fonder leurs argumentations sur des

paradigmes évolutifs: de la variété des tentatifs ont origine les formes d'organisation destinées à durer. Les restructurations nécessaires ont une plus grande probabilité d'avoir lieu si les tentatifs de construire des nouvelles entreprises dans des secteurs nouveaux sont nombreux, et si la mobilité du travail entre une occupation et l'autre et entre une zone géographique et l'autre est assurée.

La mobilité du travail porte avec soi la possibilité de rechange des travailleurs, en éliminant ceux qui ont des qualifications obsolètes pour les remplacer avec ceux qui ont des compétences courantes. Mais le dommage du chômage est autant plus grand pour ceux qui occupent des rôles peu qualifiants; ce phénomène est encore plus évidant, tandis que le procès de formation personnelle dépend du travail fait, parce que en ce cas il sera plus difficile obtenir des nouvelles compétences.

Ce genre de flexibilité dans l'emploi du travail peut donc être considéré comme nécessaire dans le cas d'introduction d'un élevé taux de progrès technique, ou comme condition de mobilité sociale et de garantie pour les jeunes; elle, toutefois, peut aussi être refusée comme source d'émargination de ceux qui ne tiennent pas le rythme du changement.

Il est difficile reconnaître un contenu éthique à la logique, aujourd'hui impérante, qui impose d'innover et suivre sans cesse le changement. Le système des valeurs que l'on veut réaliser est non

précisé et il n'y a pas les conditions pour pouvoir au moins garantir le résultat à ceux qui s'efforcent à le chercher. Pour réussir à innover, la volonté n'est donc pas suffisante.

En des moments assez récents, au contraire, le développement pouvait se fonder sur des devoirs bien définis, avec lesquels on communiquait des règles assimilables à un contrat: en échange du devoir fait, pour réaliser lequel la volonté était suffisante (travail fait avec zèle, loyauté à sa parole, sobriété de vie), il y avait au moins la promesse d'une vie tranquille.

S'il est discutable donner un relief éthique à innovation, mobilité et flexibilité dans l'emploi du travail, d'autre part il ne faut pas en négliger l'importance comme condition du bien-être et de justice majeure. Le problème devient important dans les systèmes économiques dans lesquels on souligne la distinction entre secteurs protégés, où ceux qui travaillent peuvent avoir majeures garanties de revenu ou de stabilité, ou des deux, et secteurs qui subissent la transition, où ceux qui travaillent supportent le risque de l'expulsion du système productif. Le cas italien est un exemple significatif, avec les oppositions entre secteur manufacturier (exposé à la concurrence internationale) et services encore protégés (crédit et assurance, administration publique).

À côté du conflit causé par le différent niveau de concurrence dans les marchés sur lesquels on agit (secteurs protégés et secteurs exposés à la compétition), il se manifeste toutefois, avec insistance croissante, aussi celui entre petits et grands producteurs.

C'est le cas du commerce, où les grands distributeurs peuvent offrir centres de vente intégrés, dans la banlieue des villes, où on peut arriver facilement, doués de services multiples: paiements automatisés, garages et restaurants, jusqu'à l'assistance aux enfants.

4. La distribution de l'argent et la distribution du bien-être

Avec la création d'un marché financier mondiale, beaucoup de personnes ont pensé pouvoir noter la dominance des activités d'emploi de l'argent sur celles de fourniture de biens et services. L'économie réelle perdrait du terrain en faveur de celle financière, et les mouvements de nature spéculative auraient influence sur la distribution du revenu et des patrimoines plus de ce que peuvent faire les connaissances technologiques, l'abilité du travailleur et la capacité d'innovation.

Avec la contrapposition entre “réel” et “financier”, on veut rappeler qu’il ne peuvent pas y être des gains, pour tout le système économique, s’ils ne sont pas fondés sur la réalité de la production pour la satisfaction des besoins. La même augmentation de la valeur d’un patrimoine est due à la majeure valeur des services futurs qu’il peut assurer. Cela peut se passer seulement à cause de la croissance de la productivité, qui permet de produire plus avec le stock de biens capitaux accumulés.

Avec les avertissements sur le pouvoir excessif des décisions financières, on veut toutefois souligner l’exploitation de l’incertitude dans un but de spéculation, qui peut conduire à des procès de nature catastrophique (bulles spéculatives). Sans une justification dans l’économie réelle, même si amorcés par ses états (comme une période de rentabilité favorable pour les grandes sociétés par actions), ces procès, quand les attentes s’inversent, peuvent se transformer en crises imprévues avec la faillite de entreprises et la chute de la demande des familles.

Le système financier tend de cette façon à devenir un sous-ensemble de l’économie, toujours moins justifié par la pure recherche de la meilleure allocation des capitaux et toujours plus semblant à une chaîne d’enjeux qui se reflètent sur le bien-être des personnes. À cela il faut ajouter la préoccupation croissante pour l’imperfection des

marchés, due à la présence de grandes intermédiaires dans la gestion des épargnes accumulées, et même à la masse de financements provenant d'activité illicite des trafics de mafia et de drogue.

L'emphase sur l'argent qui produit argent empêche, en effets, de comprendre le solidariste, et donc éthiquement important, qu'il y a dans la production pour le marché et dans la division du travail.

Il est donc difficile comprendre l'interdépendance entre les personnes, qui vivent à un majeur ou mineur niveau de bien-être, grâce à l'échange de prestations de travail entre l'une et l'autre. La façon de vivre et de s'exprimer, la réalisation avec son propre travail, vu comme service (même si généralement payé) en faveur des autres, perdent importance par rapport à l'appréciation monétaire. Le symbole de cette régression peut être vu dans l'homme d'affaire, qui montre les mérites des oeuvres d'artisanat artistique, en les épuisant en leur valeur en argent (!).

5. Le paradoxe du travail

5.1 Travail et marché

La plus part des personnes tire, ou pense de tirer, du salaire les opportunités de vie, mais, pour le gagner, doit offrir ses capacités sur le marché. La subsistance n'est pas, donc, le produit du seul travail, mais du travail cédé à autre personne, en échange d'une rémunération certe établie par un rapport contractuel. Le travail qui n'est pas offert sur le marché peut être autant utile, et peut-être encore plus, mais la rémunération ne vien pas d'une stipulation, plutôt de actes de réciprocité (solidarité familiale, largesses spontanées, procédures compliquées de donation).

Le travail est un droit et un devoir de l'homme, comme personne, qui peut se réaliser seulement en donnant utilité aux autres. La rémunération correspondante lui est due comme condition pour satisfaire les besoins, mais aussi pour s'émanciper et progresser à travers l'accumulation des épargnes.

Dans l'équilibre général d'un système en concurrence parfaite, chacun serait rétribué selon la productivité marginale de la catégorie du travail de laquelle il fait partie. Celle-ci, de sa part, serait jugée selon les préférences de l'ensemble des consommateurs, qui expriment une disponibilité à payer les biens avec l'argent gagné grâce à la productivité des facteurs qu'ils ont fournis. Le cercle se ferme de cette façon, en montrant une valeur éthique dans la rétribution de celui qui

donne une contribution à l'utilité des autres, mais le mérite de chacun est jugé seulement par le marché.

S'ouvrent donc des discussions complexes sur l'origine des aptitudes personnelles (dans lesquelles il peut y être du mérite seulement si elles dérivent d'une accumulation consciemment choisie du prétendu "capital humain"). Combien soit inné, combien soit acquis du milieu et combien soit le résultat de efforts personnels, on ne peut pas l'établir.

On connaît seulement:

- l'imperfection des marchés, qui modifie le lien entre productivité et rémunérations;
- l'émargination de certaines personnes, pour une non-participation au processus productif, sans qu'il soit possible d'établir une mesure de leur responsabilité;
- la non-opportunité d'étendre le marché à toutes les formes de travail, sans modifier profondément quelques rapports personnels (rémunérations entre les membres de la même famille pour le travail fait).

On peut donc affirmer que le lien entre productivité et rémunération, même si nécessaire pour des raisons d'équité, ne peut pas être la base de tous les rapports dans lesquels certains donnent utilité à d'autres.

Thème d'actualité dans les systèmes sociaux plus évolués est, à ce propos, le rôle de l'ensemble des organisations, souvent définies "de volontariat", qui donnent gratuitement des services, avec l'emploi de heures de travail non payées. Il faut comprendre si ces activités productives sont un complément du marché, un résidu provoqué par son développement insuffisant ou, comme croient autres auteurs, un secteur indispensable et destiné à s'étendre. Sans résoudre ici la controverse, on peut en soutenir l'importance dans la correction de la distribution du revenu, quelle que soit l'extension du marché ou de l'action publique.

5.2 La transition

Achevées les grandes transformations des systèmes économiques et réalisée la croissance de la productivité, qui permettrait à tous de vivre d'une façon plus que digne, on se retrouve en face d'un des paradoxes de la postmodernité.

Précédemment, pendant les énormes transformations structurelles des économies, le devoir principal semblait être travailler le plus possible pour soi même et pour sa propre famille. Aujourd'hui il faut inviter celui qui peut à retirer du marché l'offre de la majeure quantité d'heures: cela signifie qu'il faut travailler le moins possible. Il s'agit, en réalité, de passer de la jouissance des

biens, que la majeure productivité du travail permet, à la fruition de plus de temps libre.

Il semblerait de devoir faire une vraie révolution morale: de l'éthique du travail à l'exaltation de l'oisiveté, avec l'avantage de tous. Le paradoxe dérive, naturellement, de la définition du travail seulement comme un bien que l'on cède sur le marché, et cela comporte des liens de subordination (à l'employeur ou aux clients), coûte fatigue, mais donne en échange un revenu.

Toutefois, la transformation qu'il faut vivre a une base éthique et psychologique particulière: il s'agit, en effet, de passer de philosophies de vie qui enseignent, aussi et surtout aux moins heureux, à supporter la souffrance innée à la recherche de la subsistance, à façons d'interpréter sa propre existence qui exaltent la réalisation de la Personne. Il faut inviter à développer ses propres qualités et sa capacité de soutenir la fatigue, non seulement pour survivre avec sa propre famille, mais pour trouver la plénitude de vie dans des rapports non contractuels, dans lesquels l'échange est communication avec les autres.

L'haute productivité du travail permet vraiment une formidable réévaluation de chaque forme d'expression artistique, sportive et de communication avec le milieu naturel.

De cette façon, des nouveaux possibles privilèges se proposent, mais aussi une majeure variété de stils de vie, seulement si la législation permet l'indispensable variété de contrats de travail.

Une des nouvelles formes d'intervention pour une plus juste distribution du revenu sera donc la redistribution du travail, pour accroître le temps libre de chacun. Toutefois, il ne semble pas possible imposer avec des contrats collectifs de travail, ou avec des lois, la réduction des horaires, dans l'illusion que cela soit coérent avec le but indiqué. La conséquence serait l'expansion du secteur informel, avec l'accentuation d'un dualisme, qui est déjà présent dans les systèmes économiques actuels et qui ne doit pas être soutenu.

Le changement doit donc être provoqué par transformations radicales des modèles de comportement, qui peuvent être favories par l'efficacité dans la fourniture des biens publics, pour réduire, autant qu'il soit possible, la revenu familiale nécessaire.

Si le système sanitaire garantie les soins en cas de maladies graves, si la formation des méritants devient le moins couteuse possible, si l'éducation de l'enfance consiste en une valorisation des qualités latentes, si encore le milieu dans lequel se déroule la vie de tous les jours est agréable et dans les villes vastes espaces sont destinés à la préservation de la nature, on peut dire qu'il se

réduit la nécessité de revenu pour satisfaire d'une façon individuelle les besoins qui peuvent être considérés comme biens publics.

Dans cette perspective il faut reconsidérer et redéfinir le rôle de l'État dans l'économie, qui, sans sacrifier l'activité productive capable de créer revenu à travers le marché, et sans mortifier l'initiative privée, soit orienté vers une générale amélioration de la qualité de la vie.

5.3 La contraposition entre producteurs et contemplatifs

Il serait une illusion dangereuse penser pouvoir dépasser la transition de la postmodernité avec une sorte de division de la société entre innovateurs qui agissent et contemplatifs qui paressent.

La réduction souhaitée de l'offre de travail ne peut qu'être décidée dans la famille, où on peut acter des compensations entre les rôles, selon les habitudes et les préférences (sans toutefois les stéréotypes comme l'exclusive du travail masculin).

Une deuxième condition, comme l'on a dit, est la variété des rapports contractuels, devenue nécessaire à cause de la diffusion de nouveaux instruments de communication. On peut penser aux premiers, controversés, tentatifs de télétravail, qui laissent voir une pluralité de fonctions, certaines

qualifiées, autres faciles, et une diversité de stipulations possibles, pas toutes nécessairement en faveur du travailleur.

En effet, ce qu'il faut contraster est la possible tendance à séparer les participants au procès productif des assistés, dans l'illusion que les derniers, de toute façon émarginés, puissent avoir quand même des satisfactions personnelles des paiements reçus, à la limite, pour garantir l'ordre publique.

Une façon pour ne pas séparer, avec des opinions prémodernes, la production des biens et les activités que l'on pourrait considérer contemplatives (art, sport, études, jouissance des beautés naturelles), pourrait être vue dans une tendance, déjà en acte, utile pour augmenter la demande de prestations de travail payé en rapports de marché.

La croissance de la productivité dans l'agriculture a permis de libérer de la force travail pour les productions industrielles. La croissance de la productivité dans l'industrie a permis de faire la même chose en faveur des services. Le même procès de croissance de l'efficacité est maintenant destiné à impliquer d'une autre façon les différentes branches qui constituent le secteur des services vendibles. Les modifications de la technologie, incitées par l'ouverture des marchés, dans les branches du crédit et des assurances, ne

permettront pas de créer nouveaux travaux. Par contre, les nouvelles activités de services aux personnes pourront se multiplier, avec des modalités d'organisation complètement nouvelles.

Un majordome ne peut pas avoir le même revenu que son employeur, mais celui qui donne une éducation musicale, ou qui enseigne autres formes d'expression artistique, le moniteur sportif et celui qui enseigne aux autres la connaissance de la nature avec des excursions et des voyages, s'adressent au même temps à plus d'une personne. Des nouvelles organisations de services une fois offerts entre précepteur et élève, peuvent impliquer différents niveaux de qualification des préposés (le maître de musique et ses jeunes collaborateurs) et être orientées à des résultats différents (enseigner à futures musiciens ou simplement enseigner à s'exprimer et communiquer avec les sons).

5.4 L'idylle et le réveil

Une revue rapide d'opportunité n'est pas une prévision. Rien garantie que les systèmes riches puissent trouver en peu de temps des équilibres satisfaisants, avec des nouveaux modèles de comportement.

Aucun résultat est inscrit dans une quelque loi naturelle de l'histoire, et la dynamique sociale ne

prévoit pas le chaos durable, pour opérer dans le profond des instincts de survie.

À côté des facteurs d'adaptation il faut donc considérer les facteurs d'instabilité. La différence de revenu, de perspectives, de façons de vivre, entre les pays riches et les nations pauvres est de tel relief qu'il faut la considérer comme un potentiel de changement, pas encore étudiée en mesure appropriée.

C'est chose connue que les populations auxquelles se peuvent rapporter les considérations faites sont une minorité absolue, avec une population fondamentalement stable. C'est aussi évident la prévision d'intenses fluxes migratoires et même de conflits, selon événements desquels il n'est pas possible prévoir les caractères, après la fin des contrappositions en deux blocs, qui donnait une stabilité paradoxale.

Le thème de la distribution de la revenu et du travail à l'échelle mondiale a été donc ici seulement touché, quand on a parlé de la globalisation des économie. Il mériterait une intense révision avec un réexamen des contributions théoriques et des expériences concrètes, mais il n'est pas de cas de le faire maintenant.

Au contraire, on veut conclure avec une brève synthèse des sujets développés, en insistant sur l'idée de "communauté" comme référence pour

explorer une forme quelconque de vie en commun plus juste et capable de faire avancer dans les tensions et les conflits qui viendront.

6. L'utopie de la communauté

Il y a des idées qui ne correspondent pas parfaitement ou même pas suffisamment à la réalité, mais pour cela on ne renonce pas à les employer.

La difficulté à s'expérimenter liberté et justice, si pas d'une façon largement imparfaite, ne conduit pas à abandonner l'éloge et la recherche. Quelque chose de similaire devrait se passer quand on réfléchit sur le système social. L'idée de communauté de personnes appartient à celles qui ont seulement des traductions imparfaites dans l'expérience historique concrète, mais pour cela on en peut pas justifier le refus, pour un excès d'abstraction.

L'engagement éthique dans l'économie, on a déjà soutenu dans une autre occasion, doit être un projet, orienté par des valeurs, imparfaite traduction d'idéales, conditionnée par les événements historiques d'une population. On invite donc à chercher dans la formation et dans la croissance d'une communauté de personnes le but de la recherche éthique dans l'économie politique.

Conscients de l'imperfection d'une proposition quelconque, on termine avec une liste de façons d'opérer sur la distribution du revenu avec instruments différents des prélèvements et des distributions d'argent.

1. Reconnaître le travail comme contribution au bien-être de soi même et des autres, indépendamment des rapports contractuels sur le marché. La condition des indigents dépend en mesure significative des soi-disant “activités de volontariat”.

2. Reconnaître que la recherche du juste niveau de tutelle contre les grands risques de pauvreté et de maladie est un devoir de l’Administration Publique. Même si sans la prétention de donner des garanties complètes, il ne semble pas possible renoncer au principe d’égalité en présence des cas les plus graves de souffrance, qui doivent être définis par les représentants politiques légitimes.

3. Perfectionner le système d’instruction pour le rendre un instrument de croissance des capacités individuelles, d’une façon indépendante de la distribution de la richesse. La différente capacité d’accumulation du capital humaine continue à être une source de graves inégalités entre les personnes. Ne pas renoncer aux qualités individuelles latentes est avantageux pour tous: le système d’instruction, capable de les faire

émerger, est donc un des pivots d'une société plus juste.

4. Transformer la recherche scientifique et technologique en un des moments de majeure valeur culturelle, comme les manifestations de la culture et de l'art, qui permettent aux personnes de s'exprimer et de se réaliser complètement. Sans la capacité d'innover et sans incitations pour le faire on ne peut pas progresser ultérieurement et une société statique renonce à vivre sa propre histoire. Il s'agit toutefois de donner une base éthique à la recherche scientifique en la dirigeant vers le bien commun.

5. Valoriser le milieu, surtout celui urbain, pour réduire, avec l'avantage de tous, le coût de la recherche d'un habitat confortable où vivre. Il serait un gaspillage inutile accroître la capacité productive des biens reproductibles, en laissant à peu le privilège du rapport avec la nature non endommagée par l'homme.

Chaque point indiqué nécessite des approfondissements, propositions, précisions et réflexions critiques, mais ce n'est pas le lieu ici pour le faire.

Il veut être un premier tentatif pour dépasser le nihilisme de celui qui dénonce l'inutilité de la politique, dans l'illusion de la pouvoir laisser au jeu des intérêts contrapposés, sans des moments pour réfléchir, être conscient et projeter. Il veut aussi dépasser le nihilisme de celui qui préfère la dénonciation totale du capitalisme, qui se développe et montre ses contradictions, à la recherche de correctifs capables d'opérer d'une façon lente mais radicale.